

BILAN DE LÉGISLATURE
2021 - 2026

Nyon 2030

Ville proche et vivante

Lignes directrices municipales



Une législature au service d'une ville proche et vivante



Municipalité de Nyon - de gauche à droite, M. Claude Uldry, M. Pierre Wahlen, M^{me} Roxane Faraut, M. Daniel Rossellat, Syndic, M. Alexandre Démétriadès, M^{me} Stéphanie Schmutz et M. Olivier Riesen. Photo : Ville de Nyon / Michel Perret - novembre 2024

A l'heure de dresser le bilan de cette législature entamée en juillet 2021, la Municipalité revient sur les principales actions menées.

La législature s'est ouverte dans un contexte exceptionnel, marqué par la pandémie de COVID-19, des incertitudes énergétiques et une crise administrative interne et politique. Elle s'achève dans une situation internationale instable, entre conflits armés et tensions économiques et politiques. A l'échelle nationale, elle s'inscrit également dans un cadre d'austérité budgétaire aux niveaux cantonal et fédéral.

Dès le début de la législature, une vision a été définie pour Nyon à l'horizon 2030. Celle d'une ville vivante et solidaire, capable de s'adapter aux changements climatiques, attentive à la qualité et à la végétalisation de ses espaces publics et de ses voies de mobilité, veillant à l'équilibre de ses quartiers, forte d'un tissu associatif et économique dynamique, et engagée dans la transition énergétique. Les projets menés ont été déployés dans cette perspective.

La Municipalité se réjouit d'avoir contribué au renouvellement et au développement des infrastructures, au renforcement de la cohésion sociale, à l'enrichissement de l'offre culturelle et sportive, ainsi qu'à la promotion du développement durable, avec un objectif constant: préserver et améliorer la qualité de vie à Nyon.

Elle clôt cette législature avec satisfaction et exprime sa reconnaissance envers l'administration, le Conseil communal et l'ensemble de la population pour leur engagement. Elle entend poursuivre cet élan positif afin de répondre aux défis à venir.

 Stéphanie Schmutz	 Daniel Rossellat Syndic	 Claude Uldry	 Roxane Faraut
 Pierre Wahlen	 Alexandre Démétriadès	 Olivier Riesen	

Faire vivre et relier les quartiers

Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social

S'engager pour la transition énergétique

Rapprocher autorités, administration et population

Végétaliser et renforcer la biodiversité

Complexe multisport de Colovray p.7

Parc et parking Perdtemps p.8

Chauffage à distance p.9

Pôle Gare p.10

Passerelles de mobilité douce p.11

Rénovation du Centre sportif du Rocher	p.13
Rénovation de l'Ecole du Centre-Ville	p.13
Plan directeur communal (PDCom)	p.14
Règlement du personnel	p.14
Station d'épuration (STEP)	p.15
Amphithéâtre	p.15

Faire vivre et relier les quartiers p.16 – 17

Végétaliser et renforcer la biodiversité p.18 – 19

Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social p.20 – 21

S'engager pour la transition énergétique p.22 – 23

Rapprocher autorités, administration et population p.24 – 25

Projets emblématiques



Complexe multisport de Colovray

Le projet d'extension du pôle sportif de Colovray vise à renforcer l'offre sportive de la Ville tout en permettant d'accueillir des événements de grande envergure. Les travaux ont débuté en 2024 et avancent bon train. Ils aboutiront à la construction des éléments suivants:

- une salle triple multisport avec gradins
- une salle polyvalente
- une salle de préparation physique
- un dojo
- un skatepark
- douze vestiaires
- un foyer d'accueil avec buvette
- une salle de conférence ou de presse
- une zone VIP
- une régie
- une infirmerie



Conçu pour être respectueux de l'environnement, ce complexe inclura des matériaux durables, tels que du bois local, et 3'360 m² de panneaux photovoltaïques. L'achèvement des travaux est prévu pour le 3^e trimestre 2026, marquant une nouvelle étape dans le développement des installations sportives de Nyon. Le projet du parc des sports sera entièrement finalisé à l'horizon 2030.

Surface des bâtiments:
5'500 m²
Nombre de places assises:
2'000

Parc et parking Perdtemps



Début des sondages archéologiques en mars 2026

La Municipalité a décidé de saisir l'évolution des sensibilités et du cadre légal en matière de patrimoine arboré et bâti comme une opportunité de simplifier et d'accélérer le projet en se recentrant sur l'essentiel, à savoir: un parc majoritairement en pleine terre et un parking souterrain de 450 places. Cette simplification du programme va permettre de réduire les délais de réalisation du projet.

En mai 2025, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de 5,5 millions de francs pour financer les études qui permettront de consolider les aspects techniques liés à la construction du parking souterrain, du parc et des espaces rues en vue de pouvoir déposer des demandes d'autorisation de construire.



nyon.ch/perdtemps



Le projet intitulé « Pleine Terre » de Paysagession, Localarchitecture, Kung et Associés et mrs partner a été désigné lauréat

Chauffage à distance



La production de chaleur de la nouvelle centrale de la Vuarpillière réduira les émissions de CO₂ de près de 7'000 tonnes chaque année

Le développement du chauffage à distance sur le territoire nyonnais (thermoresô Nyon) avance à un rythme soutenu depuis le début de la législature. L'année 2024 a été marquée par l'installation d'une station de chauffe à la Levratte. Elle alimente, à hauteur de 65% de chaleur renouvelable, 574 logements du quartier Cortot et du chemin de Bonmont. Une étape décisive de la transition énergétique nyonnaise a été franchie avec le lancement de la construction de la future centrale de chauffe à la Vuarpillière. La première pierre de l'ouvrage a été posée en février 2026 en présence de M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. Cette installation alimentera le réseau de chauffage urbain de la Ville de Nyon et fournira à 130 immeubles une chaleur renouvelable à hauteur d'au moins 85% à l'horizon 2030.

En parallèle, l'artère principale du réseau souterrain de chauffage à distance est en cours de réalisation. Long de 2 km, son tracé suit la route de Saint-Cergue. Les travaux ont débuté à l'été 2025 et se poursuivent en vue d'un raccordement complet au site de production prévu pour l'été 2027.



thermoreso-nyon.ch



Pôle Gare

Plusieurs démarches ont été conduites tout au long de la législature afin de déterminer les principes d'aménagement du secteur gare. Des équipes de mandataires et des démarches participatives ont permis d'identifier les besoins du quartier. Une première phase d'études préliminaires a été réalisée de 2022 à 2023, à travers une planification-test proposant des principes clés pour la transformation du secteur.

Toutefois, les divergences de visions et d'horizons temporels entre les acteurs impliqués — Confédération, CFF, Canton et Commune — freinent l'avancement du projet. Le nouveau calendrier de développement du réseau des CFF reporte de plusieurs années les travaux en gare de Nyon. Les nouveaux aménagements du pôle Gare sont, eux aussi, différés.

Non concerné par ces contraintes, le secteur Gare Sud fait l'objet d'une démarche distincte. La Municipalité a engagé de premières réflexions pour son aménagement. Un préavis a été déposé en mars 2026 au Conseil communal afin de financer un concours d'urbanisme et un avant-projet.



A la suite des démarches participatives, la Ville a pérennisé des aménagements tests pour améliorer le confort des piéton-ne-s



nyon.ch/gare



Passerelles de mobilité douce



Après plusieurs années d'études, les Municipalités de Nyon et de Prangins ont dû renoncer au projet de passerelles Nyon-Prangins et Bois-Bougy en raison de nouvelles contraintes techniques, constructives et sécuritaires imposées par les CFF qui rendaient les deux ouvrages techniquement et financièrement insoutenables. Elles ont entraîné une hausse des coûts d'études et de réalisation de près de 11,9 millions de francs et repoussé les travaux au-delà de 2040. La Municipalité regrette cette issue et réaffirme son attachement à la mobilité douce. Elle poursuivra, avec Prangins et les partenaires concernés, l'étude de solutions alternatives plus réalistes et directement bénéfiques pour la population.

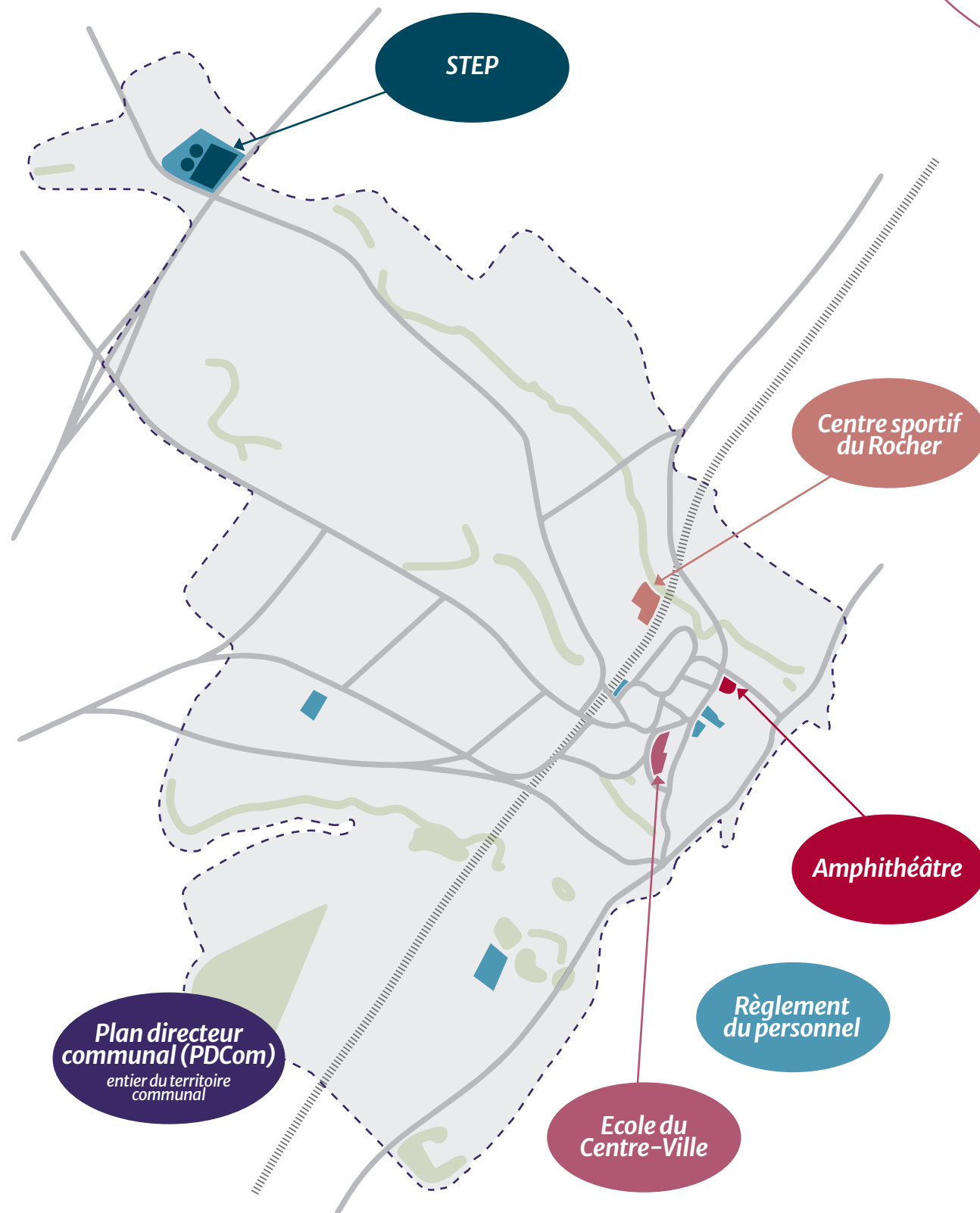
Nyon et Prangins doivent renoncer au projet de passerelles Nyon-Prangins et Bois-Bougy



Elargissement du sentier de Maren

La mobilité douce a toutefois fait l'objet d'une attention toute particulière au cours des dernières années. En témoignent le projet de passerelle de mobilité douce Etraz Sud qui reliera les quartiers de la Redoute et de Prélaz ou les travaux d'aménagement du nouveau chemin de l'Hôpital, du chemin de la Redoute et du chemin des Tines.

Grands projets



Centre sportif du Rocher

Construit en 1977, le centre sportif du Rocher a bénéficié d'une rénovation d'envergure entre 2023 et 2025.

Plus de 22 millions de francs ont été investis afin de:

- reconstruire entièrement la piscine;
- rénover les façades et la toiture de la salle de gymnastique ainsi que le dojo;
- rénover la halle d'entrée en la rendant plus accueillante, avec une terrasse pour la buvette et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

Ces travaux étaient essentiels pour assurer l'accessibilité et la pérennité des installations, répondre aux nouveaux standards énergétiques et offrir des équipements de qualité aux clubs de sport locaux ainsi qu'aux élèves de l'école du Rocher.

Le centre sportif a fait peau neuve et a rouvert début 2026



Ecole du Centre-Ville

Le chantier de l'école du Centre-Ville a été une autre réalisation phare de la législature. L'édifice, construit entre 1906 et 1908, avait jusqu'alors connu très peu de modifications.

L'objectif de cette rénovation était d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et le confort des usagers et usagers tout en préservant et en valorisant la substance historique de cet important patrimoine architectural de Nyon. Un pari réussi !

Après deux ans de travaux, l'école du Centre-Ville a rouvert à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026. La substance patrimoniale du bâtiment a été conservée tout en intégrant de nouveaux espaces à l'intérieur du volume existant. La rénovation de la salle de gymnastique touche à sa fin. Celle-ci sera prête pour la rentrée scolaire 2026-2027.



Inauguration de l'école du Centre-Ville le samedi 4 octobre 2025

Plan directeur communal (PDCom)

Le PDCom aujourd'hui en vigueur à Nyon date de 2004. Pour accompagner les évolutions sociétales et les changements climatiques en cours et mieux répondre aux défis qui attendent Nyon, la Municipalité a lancé l'élaboration de sa refonte au cours de la législature. Intitulée *Nyon 2050*, la future édition du plan directeur communal permettra de définir les grands principes d'aménagement pour l'avenir de Nyon, sur des thématiques aussi variées que le développement urbanistique, la mobilité, le développement durable ou encore le logement. Le PDCom est en cours d'examen au Canton.

La population a été invitée à participer à l'élaboration de Nyon 2050 par le biais d'ateliers participatifs



Règlement du personnel

Le nouveau règlement du personnel, entré en vigueur en 2024, a clairement renforcé l'attractivité de l'employeur Ville de Nyon. Les principales nouveautés :

- le nombre de semaines de vacances est passé de quatre à cinq par année, et à six dès 55 ans;
- les heures travaillées hebdomadairement ont été abaissées de 42 heures à 40 heures trente;
- le congé maternité est de 20 semaines, contre 16 auparavant. Un congé parental de 4 semaines est désormais proposé au père ou au partenaire;
- la période d'essai est réduite de un à trois ans à trois à six mois maximum.

Le nouveau règlement a été complété d'une directive municipale relative à la protection de l'intégrité personnelle et de la personnalité au sein du personnel de l'administration communale. La Ville de Nyon, en tant qu'employeur, offre désormais des conditions d'emploi modernes et compétitives.



STEP

La station d'épuration (STEP) régionale, fédérant 9 communes partenaires à l'échelle du bassin versant de Nyon, s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse à l'horizon 2030. Le projet vise non seulement la mise en œuvre d'un traitement des micropolluants, mais aussi la conformité aux futures exigences cantonales.

Ce projet, dont la réalisation prendra place au cours des prochaines années, se distingue par son approche énergétique et environnementale innovante : l'intégration d'une turbine permettra la récupération d'énergie hydraulique, tandis que des pompes à chaleur couvriront les besoins de nombreux logements. La récupération de la chaleur des eaux traitées permettra d'alimenter les équipements de la STEP. L'excédent de chaleur pourra être réinjecté dans le réseau de chauffage à distance. L'efficacité globale de la station ainsi que la fiabilité et la qualité du traitement des eaux usées seront renforcées par l'optimisation des cycles de pompage et l'élimination des eaux claires parasites.

Intégrée avec soin au site existant, cette modernisation représente un gros défi qui illustre l'engagement des communes pour une STEP performante, durable et exemplaire.

Amphithéâtre

A la suite de l'octroi d'un crédit d'études de 1,76 million de francs par le Conseil communal en juin 2022, une commission scientifique a été constituée. Celle-ci a œuvré à la rédaction d'un rapport portant tant sur la préservation que la valorisation du site et qui a conduit à la conception du projet définitif. En mars 2026, la Municipalité a présenté ce dernier à la population, notamment les intentions architecturales, paysagères et scénographiques retenues à ce stade. Le dossier d'enquête publique sera déposé courant 2026, marquant une étape importante du projet.

Au printemps 2026, des investigations techniques seront menées dans l'amphithéâtre



Projet de préservation et de valorisation de l'amphithéâtre

Faire vivre et relier les quartiers

Circulations apaisées

Tout au long de la législature, la Municipalité a poursuivi une politique d'apaisement du trafic. Plusieurs démarches de réduction de vitesse à l'échelle du territoire ont mené à l'introduction de zones 20 et 30km/h. De manière complémentaire, les feux de nombreux carrefours du centre-ville sont passés en mode clignotant durant la nuit. Ces aménagements visent à sécuriser les déplacements et à améliorer la qualité de vie dans l'espace public.



Elargissement du pont de la Redoute



Réaménagements routiers

Une attention particulière a été portée aux voies de circulation, en témoignent les travaux d'entretien entrepris à la route de Divonne ou encore aux chemins de la Redoute et des Tines. Ces projets ont été pensés pour améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et usagers, réduire les nuisances sonores et plus largement optimiser le trafic.

Stratégie mobilité

En février 2026, la Municipalité a présenté au Conseil communal sa stratégie de mobilité. L'objectif est de doter Nyon d'un outil poursuivant une vision claire: faire évoluer l'offre des transports et réorganiser l'espace public afin de répondre aux évolutions des modes de vie et des besoins locaux. Avec des objectifs et des principes directeurs bien définis, cette stratégie vise à servir de base pour organiser, de manière équilibrée et progressive, l'ensemble des modes de déplacement.

Logement

Sorties de terre

L'Ecoquartier du Stand et les quatre nouveaux bâtiments, en partie sortis de terre, du quartier de la Suetaz offrent nombre de logements bienvenus sur le territoire nyonnais.

Futurs quartiers

Plusieurs quartiers sont en cours d'études: Couchant 6, Petite Prairie 3, En Prélaz, Tattes d'Oie, En Gravette. Ils font l'objet de démarches participatives menées avec la population et ont pour objectif d'offrir de nouveaux lieux de vie de qualité.

Logements d'utilité publique

Le nombre de logements d'utilité publique (LUP) a fortement augmenté au cours de la législature, passant de 483 (330 LLM*, 66 LLA** et 87 LP***) à 820 (341 LLM*, 392 LLA** et 87 LP**).

En 2025, un restaurant et un café-bar ont ouvert leurs portes sur la place du Château. Ces nouveaux établissements s'inscrivent dans la démarche engagée par la Municipalité afin de dynamiser et valoriser ce lieu emblématique



Animations de fin d'année dans le quartier du Couchant à l'occasion d'IllumiNyon

Transports publics

Un remaniement complet de l'architecture du réseau a permis une optimisation des horaires et des trajets et la mise à niveau d'un certain nombre d'infrastructures est en cours de réalisation. De nouveaux abribus et des quais accessibles pour les personnes à mobilité réduite seront prochainement mis en place.

Les Transports publics de la région nyonnaise (TPN) ont atteint pour la première fois en 2025 le seuil de 2 millions de voyageurs. Ce record s'inscrit dans une dynamique très positive: la Compagnie de chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez (NStCM) et les TPN ont enregistré une hausse de fréquentation sur l'ensemble du réseau bus et ferroviaire de plus de 30 % depuis 2022.



Nouvel espace pour les jeunes à la maison de quartier de la Redoute

* Logements à loyer modéré
** Logements à loyer abordable
*** Logements protégés

Végétaliser et renforcer la biodiversité

Stratégie biodiversité

La stratégie biodiversité vise à préserver et renforcer l'infrastructure écologique, à suivre l'évolution de la biodiversité et à lutter contre son déclin. En incluant à cette démarche les différent·e·s acteur·rice·s – propriétaires privés, régies et entreprises – et les habitant·e·s, la Municipalité souhaite ainsi améliorer le cadre de vie de toutes et tous.



nyon.ch/biodiversite



Stratégie agriculture et alimentation

La Municipalité s'engage à renforcer les liens entre ses habitant·e·s et le monde agricole grâce à une stratégie agriculture et alimentation ambitieuse. Celle-ci s'articule autour de trois axes d'action principaux: stimuler la filière agro-alimentaire locale, créer des débouchés pour l'agriculture régionale et encourager l'accès aux produits sains et locaux pour toutes et tous.



nyon.ch/agriculture



Près de 400 arbres et 15'000 arbustes ont été plantés au cours de la législature

Stratégie végétalisation

La stratégie de végétalisation se focalise sur deux enjeux complémentaires: assurer une végétalisation du territoire en faveur du cadre de vie d'une part et de la biodiversité d'autre part. Pour ce faire, cinq ambitions alimentent cette stratégie: prendre soin du patrimoine végétal et arboré existant, préserver et protéger le patrimoine arboré contre les abattages et accompagner le végétal face à l'évolution des conditions climatiques, augmenter la qualité des pratiques de plantation, planter davantage et former, sensibiliser et responsabiliser les acteur·rice·s du territoire à accroître le patrimoine végétal.



nyon.ch/vegetalisation



Actions participatives et de sensibilisation

Souhaitant offrir la possibilité à toutes et tous de contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux fixés en matière de végétalisation et de biodiversité, la Municipalité a tenu à mobiliser la population. Parallèlement, elle a étoffé son offre de subventions pour les aménagements en faveur de la biodiversité. L'événement *Nature en Fête* a su mettre la nature, le jardin et la biodiversité à l'honneur au cœur de la ville.



Depuis 2024, la Ville soutient l'événement « Natures en Fêtes »

Entretien des cours et plans d'eau

L'entretien des cours d'eau est essentiel pour prévenir les risques d'inondation et protéger la biodiversité. A la suite de la renaturation des ruisseaux de Calève et du Corjon, de nouveaux cours d'eau, tels que les rivières de l'Asse et du Boiron, font l'objet d'une attention particulière. L'assainissement du plan d'eau du port est sur de bonnes voies et renforcera son attractivité, sa pérennité et la durabilité de ses infrastructures.



Le Corjon renaturé



Fondation Flora

Créée en juin 2025, la Fondation Flora agit pour renforcer la biodiversité en ville en favorisant les partenariats public-privé. Elle apporte des contributions financières importantes à des propriétaires qui souhaitent améliorer la qualité paysagère de leurs parcelles, renforcer la biodiversité et adapter les aménagements aux effets du changement climatique, et les rendre accessibles à toute la population.



Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social

Offre sportive

Souhaitant que toutes et tous puissent se dépenser, Nyon a su développer une offre bien fournie, favorisant la santé, la pratique sportive, la découverte et la convivialité.

En Mouv'Nyon

Pour les adultes, plus de 10 sports, 50.— par trimestre

En Form'Nyon

Pour les adultes, 7 sports adaptés, 50.— par trimestre

Motion Vibes 1260

Pour les 14-18 ans, 4 disciplines, gratuit

Harmo'Nyon

Pour toutes et tous, allier santé physique et mentale, dès 10.—

Sport libre en salle

Pour les familles, enfants et jeunes, les week-ends et en semaine durant les vacances scolaires, gratuit

Sport estival

Pour toutes et tous, durant l'été, gratuit



nyon.ch/abos-multisports



Festival des sports à Rive

Sport féminin

Le Tour de Romandie féminin et l'Euro féminin ont été de formidables opportunités pour réaffirmer l'engagement de la Ville de Nyon en faveur du sport féminin et de la place des femmes dans l'univers sportif.

Politique sportive

La Municipalité s'est dotée début 2026 d'une politique sportive ambitieuse et inclusive. Celle-ci intègre les dimensions sociale, environnementale et économique, ainsi que les enjeux de santé et de bien-être, afin de promouvoir et faciliter l'accès à la pratique du sport pour l'ensemble de la population. Cette démarche vise également à soutenir durablement les clubs et associations qui font la richesse du tissu sportif local et à accompagner le développement du sport de compétition et de haut niveau.

Cosy-sur-mer



La Soliderie, un nouvel espace d'échange et de partage



Atelier Esp'Asse

La Ville a renforcé son soutien à la création artistique notamment en mettant à disposition des jeunes artistes un atelier à Esp'Asse, assorti d'une bourse de 6'000 francs. Elle a ainsi souhaité favoriser l'émergence de talents artistiques et encourager la création dans la région.

Subventions

La Municipalité s'est positionnée comme un soutien solide dans le financement de projets, d'événements ou d'associations touchant aux domaines sportifs, culturels et de cohésion sociale. Tandis que l'enveloppe des subventions destinées aux acteurs du sport à Nyon a été revue à la hausse, les aides financières culturelles soutiennent activement une trentaine d'associations partenaires au cours de l'année ainsi que des projets ponctuels. La Ville accompagne également un grand nombre d'initiatives et de projets en faveur de la cohésion sociale, telles que les boîtes d'échange, les locaux de répétition pour jeunes artistes ou la Fête de l'Interculturelle.

3 millions d'aide au sport, 8,6 millions d'aide à la culture et 2,5 millions de subventions sociales ont été octroyés entre 2022 et 2025

Infrastructures, lieux de rencontres et d'échanges

Désireuse de créer et de promouvoir des lieux d'échange pour l'ensemble de la population, la Municipalité a fait du développement d'infrastructures et d'espaces de rencontre un élément clé de son action politique.

L'Interlude - Bibliothèque

Les deux sites de la Bibliothèque de Nyon — Adultes et Jeunes publics — et de la ludothèque ont été réunis sous un même toit afin d'offrir un service toujours plus étoffé à la population. Zones de lecture, de travail, de jeu et coin café se côtoient dans ce nouveau lieu d'échange. Toutes et tous disposent désormais d'un espace plus vaste et plus accessible avec des horaires élargis. Bénéfice secondaire de ce regroupement, Nyon Région Tourisme a pu aménager son office du tourisme dans la splendide Maison Richard, à l'avenue Viollier 10.

L'Interlude



Patrimoine culturel

La conservation et la promotion du patrimoine culturel nyonnais ont motivé l'action municipale depuis le début de la législature. La préservation et la valorisation du site de l'amphithéâtre, le projet de rénovation et d'extension du Musée du Léman, les balades Art [Espace] Public et la contribution à la rénovation des Cinémas Capitole illustrent cet élan.

Musée du Léman

Le projet emblématique de rénovation et d'extension du Musée du Léman prévoit la construction d'un nouveau bâtiment iconique et d'un agrandissement de l'espace d'exposition. L'objectif est de rendre hommage aux multiples facettes du Léman, l'un des plus grands lacs d'Europe, dans un écrin muséal à sa hauteur.

Depuis 2020, le festival « Un été sous les Marronniers » rythme la période estivale



S'engager pour la transition énergétique

Politique énergétique renforcée

Consciente de son rôle d'exemplarité, la Municipalité s'est résolument engagée pour la transition énergétique tout au long de la législature.

Accompagnement et incitations

La Ville se positionne comme un soutien auprès des Nyonnais·es disposé·e·s à s'engager pour la transition énergétique. Plus de 4 millions de francs ont été octroyés à des projets privés (74%) et publics (26%) au cours des dernières années.

Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

De nombreux travaux d'entretien des bâtiments communaux et d'amélioration de leurs performances énergétiques ont été entrepris. A l'horizon 2031, le remplacement des chaudières à énergie fossile par le biais d'un raccordement au chauffage à distance ou via l'installation d'une chaudière à pellets ou d'une pompe à chaleur devrait permettre de porter la part d'énergie renouvelable du parc immobilier communal de 5 % à plus de 70 %. Le plan solaire de la Municipalité prévoit d'équiper progressivement 24 toitures communales de panneaux solaires entre 2023 et 2028. La piscine de Colovray, la maison de quartier de la Redoute ou l'école du Rocher sont quelques-uns des nombreux bâtiments concernés. Le déploiement des futures centrales solaires permettra de couvrir 125 % des besoins d'électricité du parc administratif à cet horizon.

Production d'énergie locale et renouvelable

En vue de favoriser la production d'énergie renouvelable locale, les SI Nyon ont intégré dès 2026 dans leur mix énergétique environ 20% d'électricité en provenance de la production hydroélectrique de l'Aubonne. Ce volume est complété par l'énergie produite par les grandes installations de NovoSolis ayant produit 2'555'000 kWh ces cinq dernières années.



L'école et la piscine du Cossy ainsi que l'école du Couchant accueillent désormais des centrales solaires

La démarche Eco-Logement a touché 4'285 ménages ces cinq dernières années, ce qui a permis d'économiser 3'455'000 kWh de chaleur, 505'000 kWh d'électricité et 121'253 m³ d'eau



Plan Lumière

Le Plan Lumière communal vise tant à réduire la consommation électrique qu'à créer un environnement urbain dans lequel la pollution lumineuse est contenue, pour le bien de la faune mais aussi des habitant·e·s. Désormais, 100% du patrimoine d'éclairage est passé en luminaires efficaces (LED) dont une bonne partie en gestion dynamique.

Gestion de l'eau: modernisation et sécurisation

D'importants efforts ont été consentis tout au long de la législature afin de poursuivre la régionalisation des apports d'eau dans la région. En découlera la valorisation de l'eau excédentaire en la stockant dans la nappe phréatique ainsi que le déploiement d'un réseau de distribution d'eau non traitée en provenance du lac destiné à des usages ne nécessitant pas de l'eau potable.



Le déploiement de la phase 3 du Plan Lumière relative aux couleurs d'éclairage est prévu à partir de 2027



Remplacement des véhicules communaux à combustion par des électriques

Bornes de recharge publiques et privées



GUICHET ENERGIE NYON

Créé en mai 2024, le Guichet a déjà répondu à près de 90 sollicitations

Rapprocher autorités, administration et population



Lettre d'information municipale

le journal communal «Vivre à Nyon» a fait son retour dans sa nouvelle forme en novembre 2023. Il est distribué quatre fois par an à l'ensemble des ménages et des entreprises nyonnaises.



nyon.ch/vivre-nyon

Introduction d'une e-newsletter

Lancée en 2022, la newsletter en ligne de la Ville de Nyon informe chaque mois la population des actions et événements qui se tiennent ou se tiendront sur le territoire.

Nyon.ch

Ayant à cœur de tenir la population informée, la Municipalité a œuvré pour offrir à la population un site internet moderne, informatif et accessible à toutes et tous.

Démarches participatives

Portée par le succès des laboratoires d'usage, la Municipalité, avec le soutien du Conseil communal, a décidé de renforcer les démarches participatives, favorisant ainsi le rapprochement entre les autorités, l'administration et la population. Le premier budget participatif de la Ville a été lancé en 2026.



+ 12'000
abonné·e·s
sur l'ensemble
des réseaux sociaux
de la Ville

Diffusion en ligne des séances du Conseil communal

Depuis 2025, l'ensemble des séances du Conseil communal est diffusé en direct sur NRTV et la chaîne YouTube du Conseil communal.

Festivités de fin d'année

Depuis 2024, la Ville de Nyon a repris l'organisation des célébrations des fêtes de fin d'année. A ces occasions, Nyon s'est parée de lumière et d'animations et la population a pu se retrouver afin de partager des moments conviviaux et chaleureux. Un succès !



Accueil de jour

La Municipalité a poursuivi la création de places d'accueil de jour afin que Nyonnaises et Nyonnais puissent associer vie familiale et vie professionnelle. Ce sont ainsi près de 80 places en préscolaire et près de 350 en parascolaire qui ont été créées depuis le début de la législature.

Service à la population

La Municipalité a été désireuse de développer et de renforcer les services offerts à la population par l'administration communale. Ce faisant, les horaires d'ouverture du Contrôle des habitants et des trois principaux musées de la ville ont été repensés et optimisés. De nouvelles mesures pour assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite et de nouveaux guichets assurant la confidentialité ont été mis en place au Contrôle des habitants et à l'Administration générale. Des développements logiciels ainsi qu'un nouvel intranet ont également été déployés afin de fluidifier le travail des collaborateur·rice·s et d'améliorer le service à la population. La participation à la démarche cantonale *Ma CommuneEnUnClic* illustre également cet élan.

Femmes de Nyon

Un travail de mise en lumière des femmes de Nyon a été mené afin de rééquilibrer leur place dans l'histoire et dans l'espace public. L'exposition «Femmes de Nyon. De A à Z» s'est tenue au Château de Nyon en 2025 et le programme d'animation «Par elles et par Nyon» a été mis sur pied. Un livre sur le sujet est en cours de réalisation. Finalement, trois lieux nyonnais ont changé de dénomination afin de rendre hommage à des femmes qui ont marqué l'histoire de la ville. Plusieurs lieux supplémentaires suivront le même chemin en 2026.

Inclusion et égalité

Développement d'une politique égalité

La Municipalité a posé les premières bases pour le développement d'une politique d'égalité au sein de l'administration communale. Celle-ci s'inscrit dans un éventail d'actions bien étoffé à découvrir sur nyon.ch.



nyon.ch/egalite-inclusive

Bibliothèques inclusives

Le projet de bibliothèques inclusives propose des formations pour sensibiliser les équipes éducatives des institutions de la Ville aux pratiques pédagogiques égalitaires et enrichir les bibliothèques des structures d'accueil des enfants et des écolier·ère·s avec des ouvrages inclusifs. L'objectif est de favoriser une éducation qui valorise la diversité et respecte la singularité de chaque enfant. La Municipalité réaffirme son engagement pour le respect des diversités et le bien-vivre ensemble.

Renforcement des prestations seniors

La Municipalité a œuvré pour offrir aux seniors un cadre de vie actif, solidaire et bienveillant. De nombreuses actions ont été déployées, notamment le dispositif *Elderli* soutenant la colocation multigénérationnelle ou la soirée de préparation à la retraite, dont la première édition organisée en 2026 a été un grand succès.

Nyon en chiffres

au 31 décembre 2025

24'139
habitant·e·s

247
associations
et fondations

372,4
millions
de francs
de dette

141
nationalités

742
autorisations de
manifestation
délivrées en 2025

11'422
ménages

134,6
millions
de francs
d'investissements*

+ de 1'000
logements
supplémentaires,
dont **337**
d'utilité publique

2
nouvelles
maisons de
quartier

185
nouvelles
installations
photovoltaïques

- 8 litres
d'eau potable
consommés
par hab. et
par jour

- 34 kg
de déchets
par hab.
et par an

4,2 km
de voies cyclables
supplémentaires

+ 26 %
de nuitées dans
les hôtels**

+ 32 %
de visites dans
les musées**

* Investissements nets entre le 01.01.2022 et le 31.12.2025

** Depuis 2022, en raison de la pandémie de COVID-19

539
collaborateur·rice·s
fixes pour
457,15 EPT

208
auxiliaires

21
stagiaires

40
apprenti·e·s





Réalisation : Service de l'administration générale

Contributions : l'ensemble des services de l'administration communale

Photographies : Michel Perret, Olivier Riethauser, Glenn Michel, Nadir Mokdad, agence Habefast et Ville de Nyon

Images Perdtamps : Paysagection SA, Localarchitecture Sàrl, Küng et Associés SA, mrs partner AG

Image Colovray : Localarchitecture Sàrl, Pascal Heyraud, Ingphi SA, Energa Sàrl, Citec Ingénieurs Conseils SA

Image passerelles Nyon-Prangins : Explorations Architecture

Image amphithéâtre : Bernard Pahud et Glatz-Delachaux architectes

Editeur : Ville de Nyon, 2026

Imprimé sur papier recyclé FSC

Impression : BSR imprimeurs, 1196 Gland

Brochure téléchargeable sur : nyon.ch/bilanld30



© Ville de Nyon, 2026

